



CFPPA

13 rue des Mesnils
57530 Courcelles-Chaussy



www.campus-courcelles.fr



03 87 64 00 17



cfppa.metz@educagri.fr

www.jpo-courcelles.net



CRÉATION - RÉNOVATION DE MURS EN PIERRE SÈCHE



FORMATION COURTE

PAYSAGE

Voie de formation : continue

Nature : formation qualifiante

Durée : de 35 à 204 heures, selon le statut du candidat*

Lieu de formation : Cfppa de Courcelles-Chaussy

* Voir ci-après

OBJECTIFS VISÉS

- ✓ Perpétuer un savoir-faire patrimonial aux intérêts agro-écologiques reconnus
- ✓ Former toute personne souhaitant s'initier aux techniques de construction en pierre sèche
- ✓ Être capable de bâtir un ouvrage en pierre sèche dans les règles de l'art

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

- ✓ 35 heures de formation théorique en centre (pour les non-initiés)
- ✓ 105 heures de chantiers pédagogiques
- ✓ 64 heures de stage en milieu professionnel

CONTENU DE LA FORMATION

Phase 1 : 35 heures (pour les non-initiés)

- ✓ Accompagnement du stagiaire
- ✓ Identifier les opérations à réaliser
- ✓ Préparer son intervention
- ✓ Identifier les pierres
- ✓ Vérifier les paramètres de construction

Phase 2 : 169 heures (pour les initiés et non-initiés)

- ✓ Organiser son espace de travail
- ✓ Appareiller les parements d'un mur
- ✓ Construire la partie interne du mur
- ✓ Nettoyer la zone de travail
- ✓ Bilan hebdomadaire des chantiers et bilan final
- ✓ Stage en entreprise

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est dispensée principalement en extérieur par le biais de situations professionnelles significatives.

Les chantiers pédagogiques sont réalisés sur les territoires des communes du SCoTAM (Schéma de cohérence territoriale de l'agglomération messine) ayant un projet de rénovation de mur en pierre sèche. Les déplacements sont organisés par le centre.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- ✓ Questionnaire de satisfaction répondant au dispositif qualité
- ✓ Attestation de compétences délivrée en fin de formation

COÛT DE LA FORMATION

- ✓ 957 € la semaine et par stagiaire



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsable de formation

Hervé COUCHOT

Mél : herve.couchot@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

*Formez-vous aux métiers
du vivant !*



CHIFFRES CLÉS*



Satisfaction des apprenants



FINANCEMENT

- ✎ Pour les demandeurs d'emploi : formation entièrement prise en charge par la Région Grand Est et le FSE+ (Fonds social européen)
- ✎ Pour les salariés : financement via l'OPCO (opérateur de compétences) ou les fonds propres de l'employeur

RÉMUNÉRATION

- ✎ Selon statut

ADAPTATION DE LA FORMATION

- ✎ Régulation de la formation selon le profil des participants